



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13880
8 avril 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
ADJOINT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AU CONSEIL DE SECURITE**

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 1er avril 1980, indiquant que M. H. Carl McCall a été nommé représentant adjoint des Etats-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

